

Tokyo, le 6 juin 2018

Compte-rendu du Conseil d'école du 28 mai 2018

Présents :

Directeur : Gilles SANSEBASTIAN

Représentants des Enseignants : Marine JULIAN, Marielle AWAD, Corinne KAWASUMI, Isabelle VESCO, Elsa SACCO,

Invités : Marcus NIKARINEN (enseignant), Kristina LESAUVAGE (enseignante anglais), Toshiko OKI (enseignante japonais), Minako WEIL (asem), Muriel JAFFRES (enseignante), Marion BONIFAY (enseignante),

Représentants des parents FLT-FAPEE: Mmes INO, KATO, TAKEUCHI, BERGERET et M EL-NASHAR, FERNET, VILQUIN.

Excusés : M Exelmans, Chef d'établissement, Mme Aublé, DAF, Mme Goudet-Trotet, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Pékin, Mme Ducornez (enseignante), M Serverin (parent).

Mme SACCO, représentant les personnels, est désignée secrétaire de séance et M EL-NASHAR, représentant des parents, secrétaire adjoint.

Le conseil commence à 16h avec un mot d'accueil de la part du Président de séance, M SANSEBASTIAN, directeur de l'école primaire, souhaitant la bienvenue aux parents élus et le corps enseignant, il procède à un tour de table pour présenter les membres du conseil.

A l'ordre du jour :

- Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 20 mars 2018
- Rentrée 2018 : prévisions d'effectifs, structure, personnels ...
- Questions diverses des représentants des parents d'élèves.

1) Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 20 mars 2018

Vote pour adoption du procès-verbal du conseil d'école du 20 mars 2018 :

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le procès-verbal du conseil d'école du 20 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

2) Rentrée 2018 : prévisions d'effectifs, structure, personnels ...

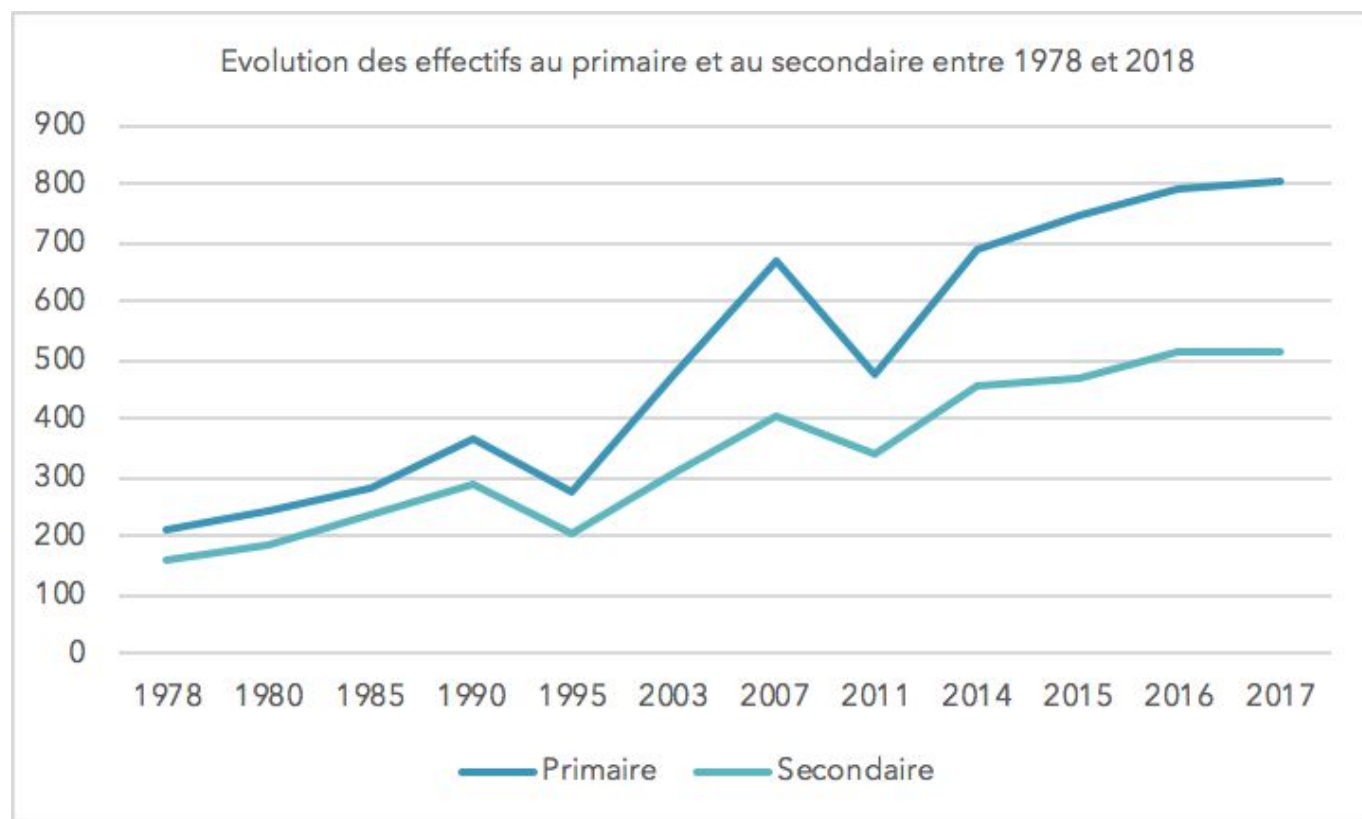
Mouvement des personnels :

Départs : Mmes Cabane, Bouscarle, Detey et Gomez que nous remercions chaleureusement pour leur investissement au sein de l'établissement. Nous leur souhaitons une bonne continuation. Mme Le Berre n'a pas souhaité poursuivre en MSB pour se consacrer à l'enseignement de l'anglais langue vivante. Mme Matsubara (ASEM) a obtenu un congé sabbatique d'une année.

Arrivées : Mme Cabrit qui arrive de Dubaï sera en charge de la classe de PSA. Mme Blaire qui arrive de Taipei sera en charge de la cinquième classe de CE2. Mme Dujardin, maman d'élève avec une expérience similaire au Lycée français de Singapour sera titulaire du poste en BCD. Le poste d'enseignant en MSB est en attente pour l'obtention du visa et un autre poste de professeur des écoles reste toujours en attente.

Répartition des élèves par niveau :

Nous observons cette année une progression quasi nulle sur les effectifs entre début septembre et aujourd'hui. (+1% en maternelle - Pas de variation en élémentaire).



Effectifs prévus à la rentrée :

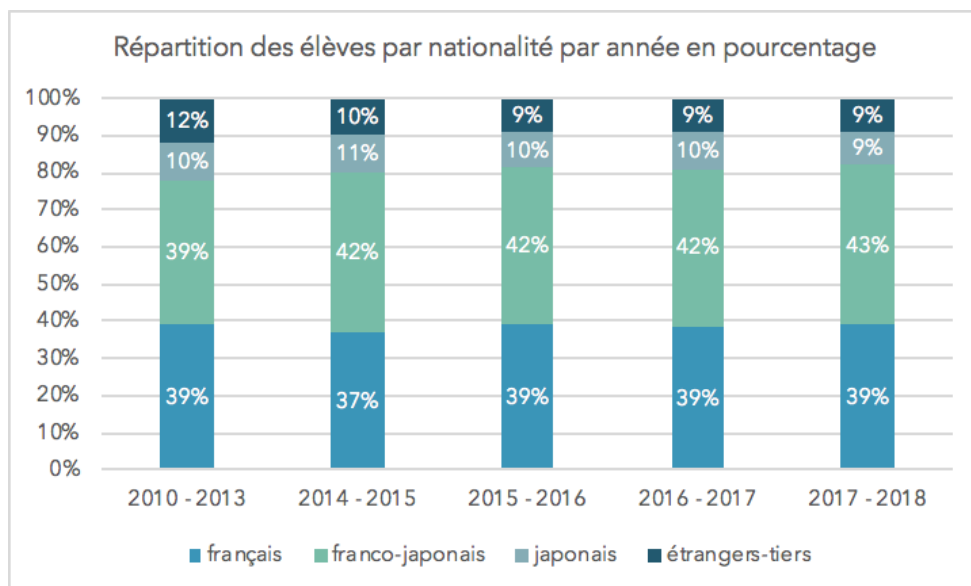
Niveaux	Effectifs au 04/09/2017	Effectifs au 21/05/2018	Résultats enquête			Admis 1ère comm	Prévisions rentrée 2018	Moyenne par classe avant deuxième commission	Dossiers envoyés pour 2e comm
			Départ fin d'année	réinscrits en cours ou confirmés	sans réponse				
MATERNELLE									
PS	48	52	6	46	0	33	33	17	12
MS	72	77	4	73	0	28	74	25	11
GS	99	100	4	96	0	19	92	23	8
S-Total	219	229	14	215	0	80	199	22	31
ELEMENTAIRE									
CP	124	121	10	110	1	16	112	23	20
CE1	133	137	11	125	1	9	119	24	6
CE2	115	105	11	94	0	7	132	27	7
CM1	96	101	9	91	1	11	105	27	9
CM2	106	110	11	98	1	8	99	25	2
S-Total	574	574	52	518	4	51	567	26	44
TOTAL 1er degré	793	803	66	733	4	131	766	25	75

Il sera certainement difficile d'accepter toutes les inscriptions en MS et CP lors de la deuxième commission. Pour répondre à la question des parents, le directeur affirme qu'il y aura certainement des listes d'attente, comprenant des élèves Français, Franco-Japonais et Tiers. Il ajoute que cette année, il n'y aura pas assez d'espaces dans les locaux du lycée pour accueillir tous les nouveaux élèves, surtout que les classes de GS et CP sont calibrées à 25 élèves par classe et à 30 élèves pour les autres niveaux.

Les parents demandent à savoir les critères de sélection. Le directeur rappelle le cadre général présidant à l'inscription des élèves, et certains critères comme notamment la nationalité, les fratries (frères et sœurs au sein de l'établissement), les enfants déjà scolarisés dans des établissements français publics ou privés, ou dans un établissement appartenant au réseau AEFE, la maîtrise de la langue, ainsi que les enfants de fonctionnaires travaillant dans les ambassades à l'étranger...

Pour répondre à la montée des effectifs, une classe de CE2 supplémentaire sera ouverte portant le nombre total de classes à 32. Prévision d'effectifs à la rentrée de septembre 2018 : 826 élèves (+4% par rapport à septembre 2017).

Côté filière bilingue, la commission aura lieu le 8 juin. Cette commission est composée du directeur, du proviseur ou de son adjoint, des coordonnatrices d'anglais et de japonais et de l'enseignante de FLSco. Pour la GSB de l'année prochaine, il n'y aura aucune place de libre car il n'y a aucun départ d'élèves de la MSB à ce jour. Pour les autres niveaux, quelques places seront disponibles. Le lycée va essayer de remplir les classes bilingues dès le début de l'année scolaire (pour celles qui ne sont pas complètement pleines) de façon à ce que les enfants n'aient pas besoin de changer en cours d'année.



A noter que sur les 8 dernières années, le pourcentage de familles française stagne et que l'on voit augmenter le nombre de familles franco-japonaises (+4 points), ce qui fait baisser d'autant les familles non françaises.

Prises en charge FLSCO :

GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
15	23	15	6	3	2	64

Mme Bourbon a suivi en cette fin d'année 64 élèves (avec un « pic » à 68 en mars) contre 47 l'an dernier à la même époque.

En cette période de l'année ce sont uniquement des prises en charge par petits groupes d'élèves hors classe ou en co-intervention en classe.

Neuf élèves débutants complètement non francophones sont arrivés cette année en CP.

La modalité de prise en charge évolue au cas par cas en fonction de l'évolution de chaque enfant.

Ce dispositif constitue un processus efficace d'insertion dans le cursus scolaire pour une meilleure maîtrise de la langue française.

Le dispositif FLSCO est lié au projet familial (et en ce sens une implication de la famille est indispensable), il est également lié à la personnalité de l'enfant et des langues parlées en dehors de l'école.

Pour ces raisons, un contrat d'engagement (charte d'accompagnement et intégration d'un élève biculturel) est établi dès le premier entretien avec la famille et ce dès que la décision de soutien est prise.

Dans ce contrat, les trois partenaires, parents, enfant et école s'engagent respectivement à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à une meilleure acquisition du français de l'école. Il est signé par les trois parties.

Il avait été décidé que la prise en charge ne pouvait, en aucun cas, dépasser 5 ou 6 trimestres (une année et demie à deux ans).

L'an prochain 26 heures seront consacrées au FLSco contre 24 heures cette année.

Il est à noter que Mme Bourbon passera à temps partiel l'année prochaine. M Mabillot (actuellement remplaçant au lycée) viendra compléter les heures de travail.

Transports scolaires :

Les transports scolaires sont à quasi 100% d'occupation sur l'exercice 2017-2018.

263 élèves en élémentaire, 137 en maternelles actuellement.

Nous sommes actuellement en phase d'inscriptions et de réinscriptions pour l'année prochaine, nous attendons actuellement les inscriptions des élèves en deuxième commission.

M. Lamothe a optimisé la répartition sur les lignes. Aussi aucune famille n'est en liste d'attente à l'issue de la première commission même si certaines familles ne sont pas inscrites sur la ligne qu'ils avaient demandée initialement. Il étudiera les inscriptions de deuxième commission afin de pouvoir répondre au maximum de demandes en concertation avec notre prestataire.

Les modifications de trajets pour l'année scolaire suivante se feront sur les mêmes contraintes que l'an passé, à savoir le respect de l'arrêt demandé lors de l'inscription et des modifications de trajet à la marge afin de pouvoir maintenir autant que possible les trajets actuels comme indiqué sur notre site:

- *Les inscriptions seront momentanément clôturées les derniers jours du mois de juin afin de pouvoir attribuer les bus en fonction du nombre d'inscrits et ajuster si nécessaire les trajets en concertation avec notre prestataire de service, ce en juillet avant les vacances scolaires.*

- *Le LFI Tokyo se réserve le droit de modifier les horaires et les trajets afin qu'ils puissent bénéficier au plus grand nombre, dans le respect d'un temps de route de 45 minutes maximum.*

Le directeur ajoute que le service transport du lycée s'efforce à satisfaire le plus grand nombre de demandes, surtout pour les petits, et d'où la décision prise de ne plus autoriser les CM2 à prendre le bus.

Sur ce point, le conseil passe en revue la question des parents d'élèves concernant les bus : Pourquoi la solution consistant en l'ouverture du portail arrière n'a pas été retenue pour accroître le nombre de bus, plutôt que de ne plus autoriser les CM2 à prendre le bus ?

Le directeur souligne que la réponse a déjà été donnée lors du conseil d'établissement du 29/03/18 :

" Dès septembre 2018 - inscriptions en cours - il sera proposé de limiter l'ouverture des transports scolaires du PS jusqu'au CM1, ce qui permettra d'ouvrir des places sur l'ensemble des lignes de bus (environ 65 places libérées). Cette solution apparaît plus bénéfique que la création d'une ligne (bus moins remplis = bus plus chers) qui n'ouvre de places que sur une zone restreinte au final. A ce jour, en tenant compte des CM1 et des CM2 inscrits cette année, ce serait donc un total de 68 places libérées pour la rentrée 2018-2019, et laisserait peut-être aussi des disponibilités pour les familles arrivant en cours d'année. "

Dans ce cadre, les parents expliquent qu'ils ont rencontré le Proviseur et le responsable du service transport. Les représentants des parents souhaiteraient pouvoir jouer activement leur rôle de relais auprès des parents d'élèves sur ce genre de questions et être en mesure d'apporter des réponses à leurs interrogations. Ils indiquent qu'ils comprennent parfaitement les contraintes actuelles et la volonté d'accueillir les nouveaux arrivants et de garantir une place aux enfants les plus jeunes.

Les parents ajoutent qu'ils continueront à étudier la situation pour améliorer le service offert par le lycée.

Périscolaire :

		2016-2017	2017-2018
ACTIVITE			
Nombre d'enfants en maternelle inscrits au moins à une activité		54,78%	58,77%
Nombre d'enfants en élémentaire inscrits au moins à une activité		70,54%	72,13%
Nombre d'enfants en primaire inscrits au moins à une activité		65,68%	68,33%
Garderie			
Nbre total d'enfants inscrits en garderie (au moins une fois)		39,54%	46,26%
Nbre moyen d'enfants inscrits en garderie du matin / jours		2,01%	1,50%
Nbre moyen d'enfants inscrits en garderie de l'après-midi / jours		6,03%	6,86%

Activités 2017-2018 :

68% des élèves de primaire pratiquent donc une activité périscolaire, soit 548 qui pratiquent, en moyenne, 1 activité.

Près de 59% des élèves de maternelle sont inscrits à une activité contre près de 72% en élémentaire.

Pour la rentrée prochaine, il n'y aura pas d'évolutions majeures en terme d'offres d'activités. Cependant, le directeur affirme que le lycée essaiera de multiplier les activités en langues (les 3 langues utilisées) selon les places disponibles et pourra aussi utiliser les salles de classe au cas où il n'y aurait pas assez de places pour certaines activités.

Garderie 2017-2018 :

46% des élèves ont eu recours au moins une fois au service de garderie. 1.5% sont inscrits à la garderie du matin et 7% à celle du soir.

L'école essaiera de mettre en place un nouveau système pour la rentrée prochaine basé sur des réservations sur EDUKA. Une information sera donnée pour l'année prochaine.

3) Questions diverses des représentants des parents d'élèves

1) Pourrions-nous avoir un bilan des accidents de cette année scolaire comme cela avait été fait l'année dernière en Ce ?

Nombres d'accidents		
	2017/2018	2016/2017
Primaire	10	22
Maternelle	6	9
Appel d'une ambulance		
	2017/2018	2016/2017
Primaire	1	2
Maternelle	1	2
Lieu (Nombres d'accidents)		
	Nombres d'accidents 2017/2018	2016/2017
Cantine	1	0
Couloir	2	0
Classe	2	4
Cour du primaire	7	13
Cour de maternelle	2	6
Gymnase	0	1
Terrain de sport	1	4
Sortie scolaire	0	1
Maison	0	0
Escalier	0	1
Autre	1	1
Total	16	31
Passage annuel infirmerie primaire+maternelle	2635 au 21 mai 18'	2649

Malgré un nombre d'élèves plus élevé, le nombre d'accidents est en baisse. La plupart des accidents ont eu lieu à la cour du primaire. Le nombre de surveillants dans la cour est de 5 durant le matin et 4 pour le cycle 3.

Le nombre de passages à l'infirmerie augmentera certainement quelque peu en fin d'année scolaire. Le directeur indique qu'il pourra travailler l'année prochaine avec les représentants des parents sur les critères de passage à l'infirmerie pour ne plus atteindre un nombre considérablement haut.

Concernant les jeux dans la cour, les enseignants expliquent que chaque classe s'est vue offrir un ballon en mousse en plus de la caisse collective mise à la disposition des élèves à chaque récréation avec des cordes à sauter, des élastiques, des toupies et des craies pour dessiner dans un coin de la cour.

Ces jeux viennent compléter les blocs bleus et le coin bibliothèque disponible pour les élèves dans le hall maternelle, les jeux d'échecs disponibles dans le hall élémentaire et les jeux d'échecs géants (rénovés durant les dernières vacances) à disposition dans la cour. Les enseignants soulignent également que les élèves ont recours au jardinage, aux ateliers d'architecture et d'autres activités supplémentaires pendant les récréations.

Pour l'utilisation des ballons, certaines classes ont décidé d'un roulement entre les utilisateurs pour que tous les élèves puissent en disposer. D'autres n'en n'ont pas eu besoin.

Le lycée reste toujours à l'écoute des élèves délégués et fait en sorte de leur laisser exprimer leurs idées et prendre des décisions. C'est une manière aussi de travailler avec eux l'autonomie et le civisme.

Pour conclure ce point, le directeur invite les parents à engager les enfants à parler à leurs enseignants sur les jeux offerts, à leurs délégués de classe (le dernier conseil des délégués de l'année va se tenir le 15 juin), ou à la direction qui écoutera avec beaucoup d'attention leurs insatisfactions et propositions.

[II \) A l'heure actuelle, quels sont les effectifs prévus pour la rentrée 2018 ? Y a-t-il des élèves sur liste d'attente ? Quelles sont les solutions envisagées pour faire face à la hausse des effectifs et régler les problèmes de salle ?](#)

Cf point 2 de ce conseil et réponse lors du conseil d'établissement du 29/03/18 :

"Les élèves seront accueillis dans la mesure du possible ou mis en liste d'attente, tout en essayant de respecter au mieux la limite de 30 élèves par classe. Les espaces pédagogiques en interne sont mis à disposition pour les élèves en attendant la possibilité de pouvoir bénéficier de l'école Numéro 6."

Ainsi, l'an prochain, la salle polyvalente A-207 sera transformée en salle de classe. Nous occuperons la salle de musique du secondaire de temps en temps pour un groupe de langue. A la rentrée 2019, la salle informatique premier degré sera récupérée et à la rentrée 2020 ce sera celle de technologie.

Selon le directeur, il n'y a aucune possibilité d'ouvrir des classes supplémentaires, que ce soit en monolingue ou en bilingue. Il faudra donc trouver des solutions pour accommoder toutes les demandes après 2020.

[III \) Où en sommes-nous du travail de réflexion sur l'enseignement des langues ? La commission des langues se réunira-t-elle comme annoncé durant le troisième trimestre ?](#)

Comme annoncé lors du conseil d'école du deuxième trimestre, une réunion de travail est prévue. Celle-ci aura lieu le mercredi 13 juin de 13h30 à 15h30. En prenant en compte les pistes de travail déjà développées lors des rencontres précédentes, il s'agira cette fois de voir comment nous pourrions concrètement faire évoluer cet enseignement à l'horizon rentrée 2019 en tenant compte notamment des contraintes spatiales. Ce travail sera ensuite finalisé lors du premier trimestre de l'année scolaire 2018/2019 pour mettre en place quelques changements éventuels à la rentrée 2019.

IV) Pourrions-nous avoir un bilan chiffré sur les problèmes de vols ? Quelles mesures ont été prises par la direction ? De façon plus générale, comment est faite la prévention et la sensibilisation auprès des enfants ?

Situations de vols commis à l'intérieur de l'école primaire : 0 (un cas d'accusation jamais élucidé faute de preuve)

Situations de vols commis à l'extérieur de l'école cette année : 0

A la demande des représentants des parents d'élèves, le 17 janvier dernier, le directeur a demandé aux enseignants de CM1 et CM2 de prendre quelques minutes avec leurs élèves pour les sensibiliser à nouveau sur le comportement que nous attendons d'eux en dehors du lycée : politesse avec les riverains, incivilités, respect des commerçants, risques en cas de vols dans les konbinis, etc.

Cette question est étudiée aux cycles 2, 3 et 4 en Education Morale et Civique au travers des notions du respect des biens d'autrui ou du droit de propriété par exemple.

Les enseignants du cycle 3 prennent la parole pour indiquer que la lecture du règlement intérieur et les points concernant le comportement général sont systématiquement lus à chaque rentrée scolaire, afin que les élèves puissent en prendre connaissance.

Ils affirment que les petits ont tendance à éparpiller leurs affaires, et que parfois ce sont simplement des cas de pertes et non pas de vols. Ils soulignent également que quelques enfants ramènent souvent de l'argent trouvé pendant la récréation, soit à l'enseignant de la classe, soit au secrétariat.

V) Suivi des questions du Ce précédent a. Une simple notice d'explication sur les attentes des enfants de la maternelle en fin de cycle 3, plus facilement compréhensible que les textes Eduscol, pourrait-elle donner aux parents ?

Le directeur rappelle que cela peut être consulté sur le site www.education.gouv.fr/parents. Il s'agit d'un site destiné aux parents, avec un langage simple.

Concernant le carnet de suivi des compétences en maternelle, le lycée fera une réflexion l'année prochaine avec les enseignants concernés pour mettre en place un nouveau format.

En cas de difficulté d'interprétation des outils d'apprentissage, il ne faut pas hésiter à solliciter les enseignants qui sont là pour répondre aux interrogations. Dans le cas de la maternelle, des rendez-vous semestriels sont également prévus pour recevoir les parents et mieux comprendre les outils.

VI) Point sur l'utilisation des outils internet à l'école

a. Protection des élèves contre l'accès à des contenus inappropriés (suite à des recherches Google par exemple) à l'école

cf. réponse donnée lors du conseil d'établissement du 29/03/18

"Nous utilisons une solution de filtrage basée sur les produits fortinet qui se sont imposés dans la zone Asie, car plus efficaces que les anciennes solutions proposées par l'éducation nationale (Amon) qui étaient peu efficaces dans un environnement multilingue. Un filtre ne peut pas bloquer 100% du contenu interdit car chaque jour des contenus non référencés ou volontairement mal décrits sont publiés."

Les enseignants expliquent qu'ils utilisent 8 tablettes et 2 ordinateurs, et partagent les contenus entre les groupes d'élèves. Le directeur, à son tour, indique qu'un seul cas a été reporté cette année en CM1. A part la solution technique, il y a aussi la surveillance de l'enseignant qui encadre les groupes d'élèves.

b. Utilisation du cahier de textes internet en lieu et place du cahier de texte papier : cette pratique est-elle recommandée / recommandable ?

Il n'y a pas un outil, meilleur que l'autre. Il me semble que l'important est que l'élève puisse rencontrer les deux au cours de sa scolarité à l'école élémentaire. Au cours de la scolarité des élèves les deux utilisations sont différentes et complémentaires.

VII) Un premier bilan de la mise en place des maternelles multi âge pourrait-il être présenté ? Quels sont les points positifs ? Y a-t-il des points qui mériteraient d'être améliorés ?

--> Satisfaction des parents du LFI Tokyo : cf conseil d'école du deuxième trimestre

--> Satisfaction des enseignantes des classes multi-âge : *" état des lieux pour chaque enfant en cette fin d'année, en repartant du premier "bilan" de novembre: les progrès sont assez impressionnants. Tous les enfants qui avaient des difficultés de comportement sont désormais bien autonomes, respectueux du matériel et du travail des autres. Les enfants ont réellement développé leurs compétences sociales et sont vraiment capables de coopérer pour apprendre. Ils sont de plus en plus volontaires et investis dans tous les apprentissages même ceux demandant un effort de concentration important comme le graphisme sur le cahier d'écriture par exemple. Tous ont beaucoup progressé aussi en compréhension du français."*

--> Tous les élèves de GS auront atteint les compétences de fin de cycle de maternelle

--> Avis favorable de l'IEN et de l'IG pour poursuivre : de leurs observations de ce type de classes dans les établissements qu'ils fréquentent ils observent :

"De façon globale, l'avantage pour le développement de l'autonomie, l'initiative et des habiletés sociales. Le grand aide le plus jeune qui apprend aussi par imitation des plus experts."

Les précautions à prendre sont dans le domaine du langage et de la préparation à l'écrit :

- veiller à ce que les élèves parlent avec l'enseignant et avec ses camarades : ce qui signifie que l'enseignant doit maintenir des séances langagières « classiques » en petit groupe ;
- veiller à travailler l'encodage et la partie des programmes "apprendre à écrire tout seul » : ce qui signifie des activités graphiques/préparation à l'écriture individuelles et différenciées;
- veiller à travailler collectivement la compréhension des récits.

Pour chaque enseignant, cela suppose d'introduire suffisamment de collectif et de traiter de façon adaptée les enfants selon leur âge. Donc des emplois du temps alternant des temps collectifs et des temps d'ateliers ou groupes dirigé, plus ou moins autonomes et des temps d'activités individuelles. "

--> A noter que les enseignantes sont en contact avec l'équipe du lycée français de Pékin qui devrait ouvrir aussi des classes de ce type à la rentrée prochaine.

Le directeur remercie chaleureusement l'ensemble des membres du conseil d'école pour les travaux engagés cette année et aura beaucoup de plaisir à les retrouver au mois d'octobre pour le premier conseil d'école de l'année scolaire 2018/2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Secrétaires de séance

Hatem EI-NASHAR
Elsa SACCO

Président de séance

Gilles SANSEBASTIAN